



ORDRE DES MEDECINS DU MALI

Le Conseil National

N° **0363**2019 / CNOM

COMMUNIQUE

Relatif au renouvellement des conseils régionaux

Conformément à l'appel à candidature n° 0329/2019/CNOM du 27 mai 2019 relatif au renouvellement des CROM, Madame le président du Conseil National informe l'ensemble des médecins du Mali que :

- 1- La date limite de dépôt des candidatures est prorogée au vendredi **05 juillet 2019 à 17h 00 mn au siège du conseil National**. La date de l'élection reste inchangée le **27 juillet 2019**.
- 2- Les dossiers de candidatures peuvent être déposés au CROM concerné qui procédera à un examen préliminaire des candidatures avant leurs transmissions au CNOM dans le délai sus indiqué.
- 3- La validation finale des candidatures se fera au Conseil National en concertation avec conseil régional concerné.
- 4- Le casier Judiciaire sera remplacé par un engagement sur honneur du médecin précisant qu'il n'est ni poursuivi, ni condamné par une décision de justice **pour les zones d'insécurité**.
- 5- **Dr Alou MACALOU, Secrétaire à l'Organisation du CNOM est le Président de la Commission électorale**. Conformément aux dispositions règlementaires, Il travaillera en collaboration avec les superviseurs électoraux du Conseil National, des directeurs régionaux de la santé pour une élection réussie au niveau des CROM.

Madame le Président du Conseil National de l'ordre des Médecins sait compter sur l'implication de tous les médecins du Mali pour la tenue des élections des conseillers de région dans un climat calme et apaisé.

Bamako, le 25 juin 2019

**P/ Madame le Président du CNOM/ P o
Le Vice-Président**


Docteur Alkadri DIARRA
Maître-assistant du CAMES

